

L'ÉDITO

La solidarité féminine, une force douce face à l'adversité



CHRISTELLE MAILLARD,
RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE

« Des liens inattendus se sont tissés entre les plaignantes, leur permettant ainsi de vaincre, ensemble, leurs propres démons. »

Le tribunal, ce haut lieu de la froide officialité juridique, brille depuis lundi par la force sensible d'une poignée de femmes. Quatorze plaignantes, accompagnées de leurs avocats, se rendent toute la semaine devant la cour criminelle pour des affaires d'abus sexuels et d'escroquerie (*lire en page 5*).

Chaque jour, elles ont monté une à une les marches qui mènent à la salle d'audience. Et ce n'était pas la petite salle yverdonnoise, mais celle de l'imposant Tribunal cantonal de L'Hermitage, en raison des mesures sanitaires. Un cheminement d'autant plus impressionnant qu'il doit se faire entre d'immenses blocs

de béton et de marbre.

Entreprendre ces pas, après une procédure d'instruction déjà chargée en émotion, n'est pas chose simple. Qu'elles aient raison ou tort sur les griefs qu'elles invoquent – la cour jugera –, elles sont convaincues d'avoir vécu l'enfer à répétition lors de leurs thérapies.

J'entends déjà certains s'étonner d'une telle situation. Ils ne comprendront certainement pas comment elles ont pu se laisser abuser par un homme et, de surcroît, retourner le voir. Une réflexion normale lorsque l'on se porte bien. Mais ce n'est malheureusement pas le cas pour tout le monde. Même un roc peut plier. Avec le temps, il s'effrite. Avec les frottements de l'eau, il s'érode. Et dès qu'il y a une faille, les éléments, à l'affût d'une ouverture, viennent s'y faufiler pour mieux le briser de l'intérieur.

C'est exactement ce qui se serait passé pour les plaignantes. Selon leurs dires, leur thérapeute aurait exploité une faiblesse, un moment de doute, pour « asseoir son emprise ». Comme prises en otage psychologiquement, elles ont accepté d'avalier des couleuvres jusqu'à ce que cela les ronge. « Elle s'est éteinte », a témoigné un proche à propos d'une d'entre elles.

Événement rare dans une telle situation, selon [redacted], elles ont toutes tenu à affronter leur bourreau, un ex-gendarme qui officiait en tant que magnétiseur et médium à Orbe. Elles en avaient même besoin « pour tourner la page », ont-elles assuré. Certes, elles ne l'ont pas regardé droit dans les yeux, mais elles ont déposé leur rage, leur honte et leur culpabilité devant les juges.

Pour certaines, cela faisait dix ans qu'elles attendaient ce moment. Au point que l'une d'elles s'est évanouie au moment de livrer son récit. Alors que le prévenu, lui, regardait sans broncher droit devant lui, le malaise de cette Nord-Vaudoise a eu l'effet d'un détonateur dans la salle. Les autres plaignantes se sont à leur tour effondrées. Partage de mouchoirs, distribution de fleurs de Bach, câlins réconfortants... Elle se sont soutenues dans l'adversité.

Ces liens inattendus leur ont permis de vaincre, ensemble, leurs propres démons. Endurcies par la vie, peut-être portées par la force des mouvements féministes et notamment la vague #MeToo, elles ont montré que leur vie et leur bien-être ne comptent pas pour des prunes.

L'ŒIL DU PRO

Investissements

Projet de loi sur les investissements
Le conseil d'Etat a adopté le projet de loi sur les investissements. Ce projet de loi vise à encourager les investissements dans les zones défavorisées et à soutenir les entreprises innovantes. Les mesures proposées incluent des exonérations fiscales et des aides financières. Le projet de loi est soumis à l'Assemblée fédérale pour approbation.

